

Rapport du Président

Commission Permanente du
jeudi 12 décembre 2013

Service instructeur
Service Patrimoine et Conservation

N° CP-2013-11-7-1

Service consulté

**SOUTIEN EXCEPTIONNEL D'EQUILIBRE EN FAVEUR DU PÔLE
D'ARCHEOLOGIE INTERDEPARTEMENTAL RHENAN**

Résumé : Il vous est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle d'équilibre en faveur du Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan pour un montant total de 104 000 € au titre du fonctionnement.

FONCTIONNEMENT

Le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan est soutenu depuis sa création par les deux Départements. Depuis la crise économique de ces dernières années, sa situation financière s'est dégradée notamment en raison d'une forte diminution des commandes liées aux diagnostics archéologiques.

Ce déficit résulte notamment de la baisse des recettes de fouilles, en fort recul par rapport à 2012, à la chute de la redevance d'archéologie préventive (0,53 €/m² pour 2013 ; l'établissement n'en conserve que 67 %) qui a généré une recette de 1,2 M € en 2010 contre 0,3 M € en 2013, mais aussi de la progression régulière des frais de structure (bâtiment, maintenance et masse salariale).

Les efforts internes consentis ces trois dernières années ont favorisé des économies et le report des excédents cumulés aura permis de contenir la dégradation financière jusqu'en 2013. Le PAIR s'est d'ores et déjà engagé à prendre les mesures nécessaires afin de retrouver un niveau d'équilibre financier acceptable pour 2014.

L'établissement a aujourd'hui besoin d'une subvention exceptionnelle d'équilibre de 260 000 €, répartie conformément aux statuts de l'établissement, à hauteur de 60 % pour le Département du Bas-Rhin soit la somme de 156 000 € et 40 % pour le Département du Haut-Rhin soit la somme de 104 000 €.

Ce montant de 104 000 € sera prélevé sur les crédits abondés lors de la DM2 du 18 octobre 2013 et inscrits à ce titre au budget départemental 2013, sur le Programme D711 Imputation 65-312-65735-2277-014.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

DOSSIER EXAMINE PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 DECEMBRE 2013

**Soutien à l'animation du patrimoine
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FAR00060	PÔLE D'ARCHEOLOGIE INTERDEPARTEMENTAL RHENAN (PAIR) Octroi d'une subvention exceptionnelle d'équilibre en faveur du Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan.	104 000 €
Total		104 000 €